

■ **CLIPSO S.A.**, à Yverdon-les-Bains, commercialisation de tout genre de matériaux de construction et de décoration (FOSC du 22.06.2001, p. 4702). Rectificatif. Le capital-actions de CHF 100'000 est divisé en 1'000 actions nominatives de CHF 100, avec restrictions quant à la transmissibilité (et non 100 actions de CHF 1'000, comme publié).

Journal no 4194 du 29.04.2003
(00976768 / CH-550.1.025.244-3)